

Surveillant - visiteur de nuit en secteur social et médico-social

RNCP5983 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	330t
Formacode(s)	44005
Code(s) ROME	K1302, K1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2023

Certificateur(s)

CONSEIL NATIONAL ENSEIGN AGRICOLE PRIVE · SIRET : 31311643600012

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACAF-MSA DE VAUCLUSE	313509986 00029	Former et organiser l'évaluation
AGUF VIVARAIS FORMATION	388811184 00026	Former et organiser l'évaluation
APRADIS	780612594 00017	Former
ASS GESTION LYCEE PRIVE ENSEIG AGRICOLE	780537148 00014	Former
ASSOCIATION DU LAP ST DOMINIQUE	335004636 00023	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION IMF GESTIONNAIRE DE L'INSTITUT MEDITERRANEEN DE FORMATION RECHERCHE ET INTERVENTION SOCIALE	378911622 00082	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION REGIONALE D'EDUCATION PERMANENTE DU MORBIHAN	814609442 00011	Former et organiser l'évaluation
ASS REGIONALE DES INSTITUTS DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL PAYS DE LA LOIRE	509618500 00011	Former et organiser l'évaluation
ASS RESPONSABLE LEP RURAL SAINTE CECILE	775395270 00017	Former et organiser l'évaluation
CAP VERS ORP	817852866 00018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp5983-surveillant-visiteur-de-nuit-en-secteur-social-et-medico-social/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le surveillant - visiteur de nuit exerce principalement au sein de structures d'hébergement collectif accueillant des personnes âgées, des personnes handicapées (adultes ou enfants), des personnes en situation de précarité, des enfants en difficulté sociale et familiale. Il peut également intervenir au domicile des personnes en tant que salarié d'un organisme prestataire, ou salarié du particulier employeur. Le surveillant - visiteur de nuit :

- assure une veille "active" des personnes, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste en respectant l'intimité de la personne et les consignes institutionnelles,
- garantit les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité. Il participe à la mise en œuvre du projet individuel. Il tient compte des problématiques individuelles des personnes.
- assure la surveillance des locaux et des équipements et en garantit la sécurité, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste. En fonction du degré de dysfonctionnement, le surveillant visiteur de nuit peut
 - o agir directement,
 - o transmettre l'information par écrit et par oral au service de maintenance,
 - o prévenir les services d'urgence concernés,
- assure une fonction de relais jour-nuit, participe au projet d'établissement ou de service et contribue à la mise en œuvre des projets individuels des bénéficiaires. Il est tenu au secret professionnel.

Le surveillant - visiteur de nuit peut aussi, selon le contexte d'emploi, assurer des tâches d'hygiène et d'entretien des locaux. De même il peut être amené à assurer une fonction d'hôtellerie (entretien du linge, préparation du repas). Ces activités sont plus ou moins importantes en temps. Dans tous les cas, ces activités restent complémentaires par rapport aux activités principales du surveillant visiteur de nuit qui sont la surveillance des personnes, l'accompagnement personnalisé, la sécurité des locaux, la communication et le travail en équipe. Il peut également être amené à assurer des fonctions d'animation en soirée pour des structures sociales (Foyer de Jeunes Travailleurs, Maisons d'Enfants à Caractère Social etc.).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification « surveillant(e)– visiteur de nuit » atteste de capacités dans quatre domaines de compétences :

SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Assurer une veille "active" des personnes, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste, en respectant l'intimité de la personne et les consignes institutionnelles. Assurer la surveillance des locaux et des équipements et en garantir la sécurité, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste. En fonction du degré de dysfonctionnement, agir directement, transmettre l'information par écrit et par oral au service de maintenance, prévenir les services d'urgence concernés.

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE VULNERABLE

Garantir les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et attentes et en respectant son intimité. Participer à la mise en œuvre du projet individuel. Tenir compte des problématiques individuelles des personnes.

COMMUNICATION DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL

Assurer une fonction de relais jour-nuit, participer au projet d'établissement ou de service et contribuer à la mise en œuvre des projets individuels des personnes. Appliquer le principe du secret professionnel. Ajuster sa communication en fonction de l'interlocuteur, se situer dans cet environnement professionnel en respectant le cadre légal et faire circuler l'information à bon escient.

PROFESSIONNEL DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Assurer la sécurité des personnes et des biens, accompagner la personne vulnérable, communiquer dans le cadre d'une organisation professionnelle. Être un professionnel de nuit dans le secteur social et médico-social travaillant de façon isolée et confronté à des situations complexes de travail. S'inscrire dans une organisation qui permet une prise de recul pour définir les limites de son travail et s'inscrire de façon durable et constructive dans cette activité.

Blocs de compétences

RNCP5983BC01 — Assurer la sécurité des personnes et des biens

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exécuter des passages réguliers, systématiques, pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes
- Vérifier et contrôler les organes de sécurité lors des passages réguliers et systématiques, en fonction des consignes et des règles applicables sur le lieu de travail
- Réaliser des visites et des interventions en fonction des besoins et des attentes
- Mettre en oeuvre des protocoles de mise en sécurité et des procédures d'alerte
- Apporter les premiers secours lors des situations d'urgence sur le lieu de travail
- Réaliser de opérations d'hygiène et d'entretien courant du cadre de vie selon le projet d'établissement

Évaluation par épreuve écrite et évaluation en situation réelle des savoir-faire pratiques

RNCP5983BC02 — Accompagner la personne vulnérable

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en oeuvre l'ensemble des conditions favorable au repos de la personne
- Accompagner la personne en situation particulière
- Accompagner la personne seule ou en groupe, en début et/ou fin de nuit selon le contexte de l'emploi
- Veiller à l'application des règles de vie liées à l'environnement de la personne

Évaluation en situation réelle des savoir-faire pratiques et pratique explicitée

RNCP5983BC03 — Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recueillir et transmettre des informations en utilisant les documents et les temps de liaison, selon les protocoles en vigueur définis par l'employeur
- Participer à l'élaboration du projet personnalisé et participer à la vie de l'institution ou du service
- Appréhender le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité
- Communiquer avec son environnement social et professionnel

Évaluation épreuve écrite de mise en situation

RNCP5983BC04 — Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exercer le métier de nuit
- Analyser sa pratique professionnelle de nuit
- Prévenir les risques psycho-sociaux inhérents au travail de nuit

Évaluation par dossier professionnel. Écrit donnant lieu à une présentation orale suivi d'un entretien avec un jury (professionnel et formateur)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le surveillant - visiteur de nuit exerce :

- en structure collective d'hébergement ou de soins :
maisons de retraite, EHPAD, EHPA, SSR, foyers logement, MARPA, unités de vie, résidences sénior, foyers d'hébergement, foyers de vie ou foyers occupationnels et thérapeutiques, MAS, foyers d'accueil médicalisés, structures pour personnes adultes handicapées vieillissantes, maisons relais, établissements publics de santé mentale, SSR addictologie, CHRS, communautés d'Emmaüs, centre d'accueil pour demandeurs d'asile, centre d'accueil et d'orientation de migrants, services d'accueil de mineurs isolés étrangers, foyers de jeunes travailleurs, maisons de relais pour femmes en difficulté, résidences sociales, internat attenant à un IME, un IEM ou un ITEP, foyers de l'enfance, maison d'enfants à caractère social, villages d'enfants, centres éducatif renforcé, centre éducatif fermé, Internat des Instituts Scolaires Educatifs et Professionnels, Foyer protection judiciaire de la jeunesse
- ou au domicile d'un ou de plusieurs particuliers.

Il intervient auprès de publics variés :

- personnes âgées,
- adultes et enfants en situation de handicap,
- adultes en situation de précarité,
- enfants en difficulté sociale ou familiale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

De nombreuses dénominations existent, pour des emplois proches ou similaires : surveillant de nuit, agent social de nuit, agent de service hospitalier surveillant de nuit, agent de nuit, garde de nuit itinérant, permanent de nuit, visiteur de nuit, auxiliaire de nuit...

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le permis de conduire est nécessaire pour les surveillants-visiteurs de nuit effectuant des gardes itinérantes à domicile.

Pour les surveillants-visiteurs de nuit travaillant dans des structures dépendant de la convention collective nationale 3116 (dite CCN 66), les avenants n°284 et 285 (du 08 juillet 2003 et applicable au 1er septembre 2004) et le référentiel validé par la CPNE-FP du 10 juillet 2014, relatif au "Surveillant de Nuit Qualifié" précisent l'obligation de formation d'une durée minimale de 203 heures relative à la fonction de surveillant de nuit.

La certification "Surveillant-e Visiteur-e de Nuit" intègre les attendus de cette formation.

Le certificat SST (Certificat de Sauveteur Secouriste au Travail) délivré par les organismes habilités peut être exigé par l'employeur et constitue dans tous les cas une attestation reconnue et fortement appréciée. L'attestation SST en cours de validité est obligatoire pour la présentation à la certification professionnelle SVN.

EPI (Equipier de Première Intervention): L'attestation EPI en cours de validité est obligatoire pour la présentation à la certification professionnelle SVN. Cette attestation est également très appréciée des professionnels.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 447 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	93 022
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

4 personnes, dont 50% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

4 personnes, dont 50% professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/12/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40604

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
cneap@cneap.fr
CNEAP

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5983/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	57
Parcours menés à terme	62
Taux d'achèvement	109 %
Période	02/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	114
Montant total engagé	392 248 €
Coût moyen par dossier	3 441 €
Durée moyenne	412 h
Période	05/2020 – 11/2023
France compétences	42 %
Régions	30 %
France Travail	26 %
Reste à charge titulaire	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.